MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Direction du développement et de la coopération technique

GRILLE D'ANALYSE DES SYSTEMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MODE D'EMPLOI

Rapport définitif de TIM-Consultants - Mars 2000

PRESENTATION GENERALE

1. LES OBJECTIFS DE LA GRILLE

La grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle vise à fournir au Ministère des Affaires Etrangères (Direction du Développement et de la Coopération Technique) un ensemble d'indicateurs sur la formation professionnelle initiale et continue, dans les différents secteurs d'activité et aux différents niveaux de formation, pour les pays avec lesquels le Ministère poursuit des programmes de coopération.

Une fois renseignés par les Services de Coopération et d'Action Culturelle dans ces différents pays, ces indicateurs permettront au Ministère de connaître la situation de la formation professionnelle de chaque pays et de disposer d'un pré-diagnostic au regard duquel il pourra mieux apprécier les requêtes ou les projets particuliers de formation professionnelle.

Pour les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP), la grille d'analyse pourra compléter les « tableaux de bord » par pays élaborés par ailleurs par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement à l'aide d'indicateurs plus généraux.

Certains indicateurs de la grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle visent d'ailleurs plus particulièrement les pays de la ZSP.

Cette grille est appelée à être utilisée pour l'examen de tout projet de formation professionnelle : analyse dans son contexte national et sectoriel de toute requête dans ce domaine, étude d'identification ou de faisabilité, ou évaluation de tout projet de formation professionnelle. La composition de la grille pourra servir aussi de support de formation, par exemple pour des assistants techniques appelés à intervenir dans des systèmes de formation professionnelle.

2. INDICATEURS GENERAUX ET INDICATEURS SPECIFIQUES

La grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle se compose de **deux parties** distinctes : une grille d'indicateurs généraux et une grille d'indicateurs spécifiques.

Les indicateurs généraux portent sur le système national de formation professionnelle initiale et continue de chaque pays considéré : c'est une approche globale, même si elle vise à être précise. Elle est à remplir systématiquement sous la responsabilité du Chef de Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et à actualiser périodiquement. Cette grille se compose de 40 indicateurs à renseigner, dont 10 sont fournis par les statistiques des organisations internationales, ce qui revient à 30 indicateurs à rechercher dans le pays.

L'établissement des indicateurs généraux devrait déboucher sur **une note de synthèse** du SCAC décrivant l'organisation et la situation générale de la formation professionnelle dans le pays. Le plan suggéré pour cette synthèse peut être le suivant : - le contexte économique et de l'emploi,

- le dispositif d'enseignement technique et de formation professionnelle initiale, aux différents niveaux de formation et pour les différents secteurs d'activité,
- le système de formation continue.

Les **indicateurs spécifiques à un projet** déclinent, pour la plupart d'entre eux, les indicateurs généraux au niveau plus précis de l'environnement immédiat (sectoriel ou institutionnel) d'un projet particulier de formation professionnelle. Quelques autres indicateurs visent à s'assurer de l'engagement du pays partenaire sur ce projet, des moyens disponibles pour celui-ci et de sa cohérence par rapport à la politique du pays ou à d'autres projets de coopération.

Les indicateurs spécifiques sont à considérer comme une liste de questions à se poser pour l'engagement d'un nouveau projet afin d'en approfondir l'examen et d'en apprécier l'opportunité. Ils permettent de mieux définir la justification, l'opportunité et la faisabilité d'un projet particulier. Toutes les questions proposées par les 28 indicateurs ne sont pas nécessairement adaptées à chaque projet particulier, de même qu'il peut y avoir d'autres questions utiles à se poser à son sujet. Cette grille d'indicateurs spécifiques vient donc en appui de la présentation d'un projet et, dans les pays de la ZSP, à la « fiche de prise en considération ». Il est recommandé au SCAC ou au promoteur du projet de remplir cette grille : en tout état de cause, elle lui indique les critères qui seront pris en considération par le Ministère pour apprécier le projet proposé.

3. METHODE D'ELABORATION DE LA GRILLE

La grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle a été élaborée à partir d'un « **référentiel** » **du Ministère**, c'est-à-dire un ensemble d'objectifs et de conditions qu'il assigne aux projets de coopération dans le domaine de la formation professionnelle. Ce référentiel peut être résumé brièvement en cinq points :

- l'existence d'un besoin de coopération dans ce domaine, sans qu'il y ait de « facteur bloquant » susceptible d'empêcher la bonne réalisation de cette coopération;
- l'intérêt et les moyens apportés par le pays partenaire pour la formation professionnelle;
- le degré d'adéquation à l'emploi du système de formation professionnelle recherché par ce pays;
- la situation du système de formation professionnelle dans ce pays, par référence aux critères d'opérationnalité généralement reconnus selon des standards internationaux;
- la volonté politique du pays partenaire à l'égard du projet considéré.

Ces 5 composantes du référentiel sont analysées par la grille d'indicateurs généraux et, de façon plus précise pour un projet particulier, par la grille d'indicateurs spécifiques :

c'est cette dernière qui permet notamment de vérifier le 5ème élément du référentiel, c'est-à-dire la volonté politique du pays partenaire pour le projet.

Un projet de grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle, élaboré à partir de ce référentiel du Ministère et de consultations des organisations internationales compétentes, a été **testé dans quatre pays représentatifs de quatre régions du monde** où intervient la Coopération française :

en Europe : la Roumanie,en Afrique : le Tchad,au Moyen Orient : la Syrie,en Asie : le Vietnam.

Ce test a consisté, dans chaque pays-pilote, à renseigner la grille d'indicateurs généraux envisagés et à établir une note de synthèse correspondante sur le système national de formation professionnelle; les SCAC ont par ailleurs été consultés dans chacun de ces pays sur l'opportunité et l'utilisation de la grille d'indicateurs spécifiques dans la perspective d'un projet particulier. Ce test a ainsi permis d'évaluer à la fois la faisabilité et la signification des indicateurs envisagés et d'ajuster la grille d'analyse en conséquence, pour pouvoir la présenter ici.

4. STRUCTURE DE LA GRILLE D'ANALYSE

La grille d'analyse se compose de deux séries de tableaux :

- la grille d'indicateurs généraux qui se réfère à un pays,
- la grille d'indicateurs spécifiques qui se réfère à un pays et à un projet particulier.

Chacune de ces grilles est organisée en tableaux de 4 colonnes :

- **1ère colonne : « indicateurs de référence »** : colonne pré-imprimée avec la dénomination de l'indicateur que l'on veut renseigner; il s'agit d'indicateurs de « référence » au sens où ils visent des faits normatifs ou reconnus (officiels, légaux, règlementaires, prescrits ou prévus);
- 2ème colonne : « valeur (année cf.) » : colonne à remplir pour indiquer la valeur de l'indicateur, qui peut être quantitative ou qualitative selon la nature de cet indicateur; chaque fois que nécessaire, et en particulier pour toutes les valeurs chiffrées, préciser l'année ou la période correspondant à la valeur indiquée et, entre parenthèses, la source utilisée.
- 3ème colonne : « indicateurs de réalisation (s'il y a lieu) » : il s'agit, quand l'indicateur de référence s'y prête, d'une question pré-imprimée pour obtenir une indication sur le degré de réalisation du fait officiel (ou de la norme prévue) désigné par l'indicateur de référence, en particulier quand des difficultés de réalisation peuvent introduire un écart par rapport à la norme; certains indicateurs de référence peuvent concerner davantage les pays de la ZSP.

- 4ème colonne : « observations sur la réalisation » : colonne à remplir soit pour répondre à la question posée dans la 3ème colonne (quand c'est le cas), soit à l'initiative du SCAC quand il désire apporter une observation sur le degré de réalisation de l'indicateur de référence : cette 4ème colonne est donc à utiliser de façon souple.

5. ABREVIATIONS UTILISEES

Trois abréviations sont **couramment utilisées** sur la grille d'analyse et dans le « mode d'emploi » qui l'accompagne ci-après :

- FP : « formation professionnelle » : désigne la formation à une activité professionnelle, que cette formation soit initiale (avant l'entrée dans la vie active) ou continue (après l'entrée dans la vie active), et que cette activité soit agricole, industrielle ou de services, et quel que soit le niveau de formation (y compris le niveau supérieur de l'enseignement professionnel).
- ET : « enseignement technique » : désigne une formation professionnelle initiale dans un établissement scolaire. Les abréviations ET et FP sont parfois associées dans l'expression « ET et FP initiale » qui désigne l'ensemble de la formation professionnelle initiale.
- FPC : « formation professionnelle continue », c'est-à-dire pendant la vie active.

Un bref **glossaire** reprend en fin de ce document les définitions des termes les plus courants pour fixer les conventions de vocabulaire utilisées ici. Dans le « mode d'emploi » ci-après, figurent également des **abréviations de sources statistiques d'organisations internationales :**

- ASUNESCO: Annuaire Statistique de l'UNESCO. 1998
- CITE : Classification Internationale Type de l'Education
- CITI : Classification Internationale Type par Industrie (en Anglais : ISIC)
- GIDM : Grands Indicateurs du Développement dans le Monde. Rapport sur le Développement dans le Monde. Banque Mondiale. 1998 / 1999
- KILM: Key Indicators of the Labour Market. ILO. 1999
- RMDH: Rapport Mondial sur le Développement Humain. PNUD. 1999
- RME: Rapport Mondial sur l'Education. UNESCO. 1998
- SID: Social Indicators of Development. World Bank. 1996

6. STRUCTURE DU MODE D'EMPLOI

Le mode d'emploi est conçu pour être utilisé en regard de chaque indicateur de la grille d'analyse pour en faciliter le remplissage. Il se compose de **deux parties** correspondant aux deux composantes de la grille d'analyse : « grille **d'indicateurs généraux** » et « grille **d'indicateurs spécifiques** ».

Chacune de ces deux parties est elle-même organisée en deux sous-parties :

« mode d'emploi de **chaque indicateur** » et « **regroupements significatifs d'indicateurs** ».

Le « mode d'emploi de chaque indicateur » est encore divisé en deux parties :

- « définition, sources ou précisions » : comment renseigner l'indicateur;
- « interprétation » : **comment interpréter et utiliser l'indicateur**, y compris si nécessaire en faisant le rapprochement avec un autre indicateur pour établir une comparaison, un ratio ou une nouvelle signification.

GRILLE D'INDICATEURS GENERAUX

A. MODE D'EMPLOI DE CHAQUE INDICATEUR

1. ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateur 1.1 : PNB par tête corrigé (PPA : parité de pouvoir d'achat) :

définition, sources ou précisions:

- estimation du Produit National Brut par habitant fondée sur les parités de pouvoir d'achat, exprimée en dollars internationaux;
- source recommandée : GIDM (Banque Mondiale).

interprétation:

donne une indication du niveau de développement et du niveau de vie réel moyen dans le pays, et donc une indication générale du besoin d'assistance éventuel de ce pays et du degré de priorité d'une aide correspondante.

<u>Indicateur 1.2 : indicateur du développement humain :</u>

définition, sources ou précisions :

- indicateur de synthèse, d'une valeur comprise entre 0 et 1, établi par le PNUD au moyen d'une combinaison d'indicateurs économiques, éducatifs et sanitaires;
- source recommandée : RMDH (PNUD);
- il peut être intéressant de relever aussi le rang du pays parmi les quelque 175 pays retenus par le PNUD pour l'établissement de cet indicateur.

interprétation:

donne une indication du niveau réel de développement d'un pays, compte tenu non seulement de sa situation économique, mais aussi de facteurs sociaux, y compris le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation des adultes : donne donc une indication du besoin éventuel d'assistance du pays en tenant compte de facteurs qui conditionnent la formation professionnelle.

Indicateur 1.3 : taux de croissance annuel moyen de la population :

définition, sources ou précisions :

- exprimé en pourcentage;
- source recommandée : GIDM (Banque Mondiale);
- bien préciser la période sur laquelle l'accroissement moyen a été calculé.

donne une indication de l'intensité de la demande d'éducation et de formation par la population.

Indicateur 1.4 : population active :

définition, sources ou précisions :

- effectif total de la population active sur le plan économique, qu'il s'agisse des actifs occupés ou des demandeurs d'emploi (théoriquement, il devrait s'agir d'une population active de 15 à 64 ans : cependant, les statistiques nationales ou internationales comprennent s'il y a lieu et éventuellement précisent la part de la population active de moins de 15 ans et de plus de 64 ans);
- source recommandée : GIDM (Banque Mondiale).

- interprétation :

donne une indication de l'ampleur de la population active, et par conséquent permet d'apprécier l'importance attendue de l'appareil de formation professionnelle : à comparer avec le total des effectifs en FP initiale (cf. l'indicateur 6.1).

<u>Indicateur 1.5 : taux de croissance annuel moyen de la population active :</u>

définition, sources ou précisions :

- exprimé en pourcentage;
- source recommandée : GIDM (Banque Mondiale);
- bien préciser la période sur laquelle l'accroissement moyen a été calculé.

interprétation :

donne une indication de l'importance de la demande de FP initiale et continue liée à l'activité économique : à comparer, à tître d'ordre de grandeur, avec l'indicateur 6.4 pour le total annuel des effectifs diplômés de l'ET et de la FP initiale de niveau secondaire (employés, ouvriers et techniciens qualifiés). Théoriquement, les effectifs sortant de formation professionnelle initiale chaque année devraient être équivalents à l'accroissement annuel de la population active qualifiée, augmenté du renouvellement annuel de la population active qualifiée qui part à la retraite.

Indicateur 1.6 : répartition des actifs occupés par grands secteurs :

définition, sources ou précisions :

- effectifs de la population active occupée des secteurs agricole, industriel et des services (y compris celle du secteur public);
- sources possibles : KILM (BIT) pour la dernière année disponible (mais répartition indiquée en pourcentages, et non en effectifs); les services statistiques nationaux des pays produisent normalement cette information, mais souvent en la présentant selon les 9 branches d'activité économique de la CITI, ce qui exige alors de faire le regroupement des 9 branches en 3 secteurs.

interprétation:

- donne une indication des besoins sectoriels de FP initiale et continue; cette répartition des actifs occupés est à comparer aux effectifs en FP initiale de niveau secondaire pour les trois secteurs (cf. indicateur 6.2) afin d'apprécier si la FP initiale prépare

équitablement aux différents secteurs économiques ou si certains secteurs accusent des besoins particuliers de formation.

- l'indicateur 1.6 est à comparer également à l'indicateur 6.4 (nombre annuel de diplômés de l'ET et FP initiale de niveau secondaire par grands secteurs) pour apprécier les possibilités de recrutements annuels d'ouvriers, employés et techniciens qualifiés par rapport à la population active occupée dans les trois secteurs.

2. POLITIQUE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

<u>Indicateur 2.1 : investissements totaux des 5 branches économiques où ils sont les plus importants :</u>

définition, sources ou précisions :

- les investissements totaux comprennent les investissements nationaux publics et privés et les investissements étrangers dans le pays;
- indiquer les 5 branches d'activité économique où ces investissements sont les plus importants, si possible en utilisant la classification internationale en vigueur CITI 2 (ISIC 2);
- indiquer en regard les montants des investissements correspondants en précisant la période retenue et la monnaie utilisée (indiquer également entre parenthèses les montants équivalents en Euros);
- sources possibles : les services statistiques nationaux des pays produisent normalement cette information, mais le plus simple peut être de la demander au Poste d'Expansion Economique.

interprétation:

- les branches où les investissements sont les plus importants sont celles qui connaissent ou connaîtront rapidement un besoin additionnel de main d'oeuvre : cet indicateur permet donc une identification des branches où la FP devrait être développée.

Indicateur 2.2 : investissements étrangers dans le pays :

définition, sources ou précisions :

- montant des investissements étrangers dans le pays, exprimé généralement en dollars US (préciser la période et la monnaie retenues);
- il s'agit en principe des investissements étrangers nets (non compris le capital national associé dans des « joint-ventures ») : en cas d'utilisation d'une autre valeur, préciser sa définition:
- sources possibles : les services statistiques nationaux des pays produisent normalement cette information, mais le plus simple peut être de la demander au Poste d'Expansion Economique.

interprétation:

l'importance des investissements étrangers donne une indication de l'attractivité économique du pays et, pour une part, de son potentiel de développement économique; il donne ainsi une indication des besoins additionnels de FP, non seulement quantitative, mais aussi qualitative par le degré d'exigence habituel des investisseurs

internationaux sur la qualification de la main d'oeuvre (souci de qualité et de compétitivité).

<u>Indicateur 2.3 : existence d'un service public national de gestion des offres et demandes d'emploi :</u>

définition, sources ou précisions :

- l'indicateur demande de préciser, outre l'existence ou non de ce type de service (l'équivalent de l'ANPE française), si les offreurs et/ou les demandeurs d'emploi doivent avoir recours obligatoirement à ce service et y déclarer leur offre ou leur demande d'emploi en vue de conclure une embauche (ou éventuellement pour recevoir des indemnités de chômage);
- source possible : en général, le Ministère chargé du Travail dans le pays considéré;
- un « indicateur de réalisation » demande ici d'ajouter une appréciation sur l'efficacité de ce service pour la régulation du marché du travail : par exemple, les employeurs et les demandeurs d'emploi y ont-ils effectivement recours, ce service dispose-t'il des moyens nécessaires, ...?

interprétation:

- donne une indication sur les sources d'information qui peuvent exister sur la demande et sur l'équilibre du marché du travail, et donc sur les besoins de FP;
- peut indiquer également un besoin d'assistance pour le service public de l'emploi, domaine où la coopération française peut apporter une expertise.

<u>Indicateur 2.4 : existence de mesures fiscales ou bancaires d'encouragement de l'auto-emploi et de la création d'entreprises :</u>

définition, sources ou précisions :

- indiquer les types de mesures correspondantes existant dans le pays : par exemple, prêts bonifiés aux créateurs d'entreprises, exonérations fiscales pendant les premières années de la création, ...etc;
- sources possibles : Ministère des Finances, Ministère chargé du Plan, Poste d'Expansion Economique ou Agence Française de Développement (AFD).

interprétation:

- donne une indication sur les possibilités de création d'entreprises et sur l'opportunité d'inclure une préparation correspondante dans les programmes de la FP;
- peut indiquer également un besoin d'assistance dans un domaine où la coopération française peut apporter, soit une expertise pour les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, soit un nouveau type de financement correspondant (AFD par exemple).

3. PRE-REQUIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateur 3.1 : taux net de scolarisation primaire :

- le taux de scolarisation est le rapport, exprimé en pourcentage, entre l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement primaire et la population du groupe d'âge officiellement scolarisable dans le primaire : le taux net ne reprend que les élèves inscrits qui appartiennent eux-mêmes au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement primaire;
- source recommandée : RMDH (PNUD).

interprétation:

donne une indication de la faisabilité de la FP en fonction de l'ampleur des effectifs scolarisés dans le primaire.

<u>Indicateur 3.2 : proportion des enfants ne terminant pas l'école primaire :</u>

définition, sources ou précisions :

- indicateur exprimé en pourcentage;
- source recommandée : généralement indiqué par le RMDH (PNUD), ce taux peut également être fourni par le Ministère de l'Education du pays;
- préciser la période correspondante.

interprétation:

donne une indication de la volonté politique du pays de conduire les enfants au terme des études primaires, et aussi de la faisabilité de la FP en fonction de l'ampleur des effectifs ayant au moins achevé les études primaires.

<u>Indicateur 3.3 : taux net de scolarisation secondaire :</u>

définition, sources ou précisions :

- le taux de scolarisation est le rapport, exprimé en pourcentage, entre l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire et la population du groupe d'âge officiellement scolarisable dans le secondaire : le taux net ne reprend que les élèves inscrits qui appartiennent eux-mêmes au groupe d'âge correspondant officiellement à l'enseignement secondaire;
- source recommandée : RMDH (PNUD).

interprétation :

donne une indication du niveau possible de la FP en fonction des effectifs scolarisés dans l'enseignement secondaire.

Indicateur 3.4 : taux d'analphabétisme de la population de plus de 15 ans :

définition, sources ou précisions :

- pourcentage estimé d'analphabètes adultes (15 ans et plus) dans la population du groupe d'âge correspondant;
- sources possibles : RME ou ASUNESCO (UNESCO dans les deux cas).

donne une indication de la faisabilité de la FPC et du besoin d'alphabétisation des adultes.

Indicateur 3.5 : régularité du paiement des formateurs de la FP initiale :

définition, sources ou précisions:

il s'agit du paiement régulier en fin de mois du salaire attendu : l'indicateur invite à préciser si cette régularité est assurée, s'il y a des retards de paiement pour certaines formations ou si le paiement est très irrégulier.

interprétation:

- donne une indication de l'engagement du pays pour la FP initiale;
- pour de nombreux projets de coopération, une régularité de paiement est nécessaire pour s'assurer de la disponibilité des formateurs qui interviennent sur le projet ou en lien avec le projet.

4. FINANCEMENT

<u>Indicateur 4.1 : dépenses publiques annuelles pour l'enseignement technique secondaire :</u>

définition, sources ou précisions :

- budget de fonctionnement annuel (sans investissement), d'une part en valeur totale et d'autre part pour le montant correspondant à la masse salariale (préciser la monnaie et l'équivalent en Euros);
- -sources possibles : pour le budget total, ASUNESCO (UNESCO) ou ministère compétent du pays (Education, par exemple); pour la masse salariale, la demander au ministère compétent du pays;
- bien préciser l'année et le champ couverts par les dépenses indiquées (en particulier si ce champ ne couvre qu'une partie de l'enseignement technique secondaire);
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser le taux d'exécution des dépenses budgétées : un taux d'exécution établi par le FMI peut être accessible par l'intermédiaire de la représentation de la Banque Mondiale dans le pays, si elle existe (bien vérifier le champ de dépenses recouvert par ce taux, car l'indicateur risque d'être global pour l'ensemble des dépenses du ministère compétent); à défaut, toute estimation quantitative ou même une appréciation non chiffrée sera bienvenue.

- donne une indication de l'engagement du pays pour l'ET;
- peut indiquer aussi l'intensité du besoin d'assistance en fonction du budget disponible pour l'ET;
- la différence entre le budget de fonctionnement et la masse salariale indique en principe ce qui reste pour le fonctionnement pédagogique : frais de fonctionnement des établissements, consommables, énergie, formation des formateurs,...

<u>Indicateur 4.2 : existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP</u> <u>:</u>

définition, sources ou précisions :

- s'il existe une (plusieurs) taxe(s) pour la FP, préciser sa dénomination, son assiette (par exemple, masse salariale des entreprises), son pourcentage et l'autorité décidant de sa répartition;
- l'indicateur demande aussi de préciser si cette taxe est instituée pour la FP initiale, la FPC ou les deux à la fois;
- source possible : Ministère chargé du Travail, ou éventuellement de l'Education.

interprétation :

- une taxe sur la FP est un moyen de financement de la FP qui peut, selon son affectation légale, permettre un développement important de la FP initiale et / ou de la FPC en entreprise;
- en fonction de son affectation possible, elle peut permettre à terme l'auto-financement de certains projets de FP, après l'intervention éventuelle de la coopération française sur ces projets;
- l'institution d'une taxe de FP est aussi un domaine où la coopération française peut apporter une expertise si besoin est.

<u>Indicateur 4.3 : affectation de la (des) taxe(s) pour la FP :</u>

définition, sources ou précisions :

- s'il existe une taxe de FP, l'indicateur demande de préciser (au cas par cas s'il y a plusieurs taxes) si la taxe est affectée au budget de l'Etat, à celui des établissements de FP ou à un fonds spécial pour la FPC (dans ce cas, préciser sa dénomination et si possible le pourcentage de la taxe affecté à la gestion du fonds); s'il existe encore un autre type d'affectation, comme par exemple l'utilisation directe par l'entreprise de sa taxe pour la FPC de son personnel, le préciser également;
- source possible : Ministère chargé du Travail, ou éventuellement de l'Education;
- un « indicateur de réalisation » demande d'estimer le taux d'utilisation effective de la taxe pour la FP.

interprétation:

- en indiquant l'affectation et le caractère effectif du financement de la FP, on précise l'utilisation et le mode de gestion de la taxe, et donc les possibilités et les modalités de financement national de tels types de projets.

<u>Indicateur 4.4 : interventions d'autres coopérations internationales dans le</u> domaine de la FP:

définition, sources ou précisions :

établir la liste des bailleurs de fonds intervenant dans le domaine de la FP, avec la dénomination des projets correspondants et si possible les montants de leur financement.

- donne une indication du degré d'engagement du pays dans la coopération internationale pour la FP;
- indique surtout la cohérence à développer : alliances et co-financements possibles avec d'autres coopérations sur certains projets, ou doubles emplois à éviter sur d'autres types de projets par rapport à d'autres coopérations existantes.

5. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

<u>Indicateur 5.1 : existence d'une législation sur le statut de l'apprenti / la FP</u> continue :

définition, sources ou précisions :

- l'indicateur demande d'abord de préciser s'il existe un statut légal de l'apprentissage (avec ou sans alternance), permettant par exemple de garantir les conditions de formation, de protection sociale et éventuellement de rémunération de l'apprenti en entreprise;
- indiquer ensuite s'il existe une législation sur la FPC;
- source possible : Ministère chargé du Travail, ou éventuellement de l'Education.

interprétation:

- donne une indication sur l'intéret du pays pour des formes importantes de la FP;
- ce type de législation est utile ou nécessaire au développement de la FP initiale par alternance ou de la FPC, et par conséquent peut être une condition de l'intervention de la coopération française sur certains types de projets correspondants;
- le besoin éventuel d'une législation dans ces domaines peut également correspondre à une expertise disponible de la coopération française.

Indicateur 5.2 : existence d'une structure de coordination de la FP initiale :

définition, sources ou précisions :

- s'il existe une structure de coordination de la FP initiale entre ses différents responsables et opérateurs, préciser sa dénomination (par exemple, " Commission Nationale " ou " Conseil National de la Formation Professionnelle ");
- dans ce cas, indiquer au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur si cette structure est de type interministériel (composition étatique) et / ou si elle associe des représentants d'organisations professionnelles (d'employeurs et / ou de salariés);
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si cette structure se réunit effectivement.

interprétation:

- l'existence d'une telle structure de coordination est un facteur de cohérence du dispositif national de FP initiale;
- si les organisations professionnelles y sont associées, c'est un facteur d'adéquation de la FP à l'emploi.

Indicateur 5.3 : répartition des effectifs en FP initiale par statuts d'établissements :

définition, sources ou précisions :

préciser, au regard de chaque rubrique correspondante de l'indicateur, l'effectif d'élèves en FP initiale dans les établissements du Ministère de l'Education, des autres ministères, des collectivités territoriales, des établissements publics sous tutelle (par exemple, un établissement public national dédié à la FP, ou bien les écoles de FP des établissements publics économiques tels que les chemins de fer ou les télécommunications) et dans les établissements privés de FP.

interprétation:

- indique l'homogénéité ou au contraire l'éclatement de l'appareil de FP initiale;
- indique les interlocuteurs privilégiés de la coopération pour des projets de FP.

<u>Indicateur 5.4 : existence d'un système de FP initiale en alternance :</u>

définition, sources ou précisions :

- cet indicateur vise l'alternance de la FP initiale entre un établissement de formation et un établissement employeur (entreprise en particulier);
- si ce système existe, préciser au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur s'il s'applique à tous les secteurs de la FP initiale ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- source possible : Ministère chargé de l'Education, ou éventuellement du Travail.

interprétation:

- l'alternance est un facteur de proximité de l'entreprise et de ses savoir-faire, d'adéquation de la formation à l'emploi et de mise en pratique - et donc d'efficacité - de la FP; c'est éventuellement aussi un facteur d'économie de coûts d'équipement pour l'établissement de formation;
- il s'agit également d'un système pour la mise en place duquel la coopération française peut apporter une assistance si besoin est.

Indicateur 5.5 : existence de cycles courts d'enseignement supérieur professionnel :

définition, sources ou précisions :

- il s'agit de formations de type " techniciens supérieurs " ou " technologues " ou « ingénieurs d'application » (Bac + 2 ou Bac + 3, au niveau 5 de la CITE), qui peuvent relever du Ministère de l'Education, de l'Université, de ministères techniques ou d'instituts privés : préciser les types de formations existantes;
- source possible : Ministère chargé de l'Education ou de l'Enseignement Supérieur.

- donne une indication sur la formation de l'encadrement moyen (négligée dans certains pays en faveur de formations longues universitaires parfois moins adaptées à l'emploi);
- domaine où la coopération française peut apporter une assistance si besoin est (expérience des BTS et des IUT).

<u>Indicateur 5.6 : existence d'une autonomie de gestion dans les établissements publics de FP initiale :</u>

définitions, sources ou précisions :

- l'autonomie de gestion des établissements de FP leur permet, si elle existe, de contractualiser des prestations de FPC, d'études ou de conseil, ou même de vente de biens manufacturés ou de travaux, avec des partenaires de l'environnement, en particulier des entreprises;
- si cette autonomie existe, préciser au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur si elle s'applique aux établissements de tous les secteurs, ou de certains secteurs et lesquels;
- source possible : Ministère chargé de l'Education, ou éventuellement du Travail.

interprétation :

- l'autonomie de gestion encourage l'intervention des formateurs en entreprise, ou l'application réelle de la formation des élèves par la production de biens ou services distribués à l'extérieur;
- par ces moyens, l'autonomie de gestion peut renforcer l'adéquation de la formation à l'emploi;
- elle peut aussi renforcer les moyens de subsistance ou d'auto-financement des établissements de FP, et ainsi éventuellement la pérennité de projets initiés ou appuyés au départ par la coopération.

6. EFFECTIFS ET CAPACITES

Indicateur 6.1 : répartition des effectifs en FP initiale par types de formation :

- l'indicateur demande de préciser la répartition des effectifs en formation initiale selon les types de formation suivants :
- apprentisage traditionnel, c'est-à-dire en entreprise et sans alternance, notamment dans le secteur artisanal, visant un niveau d'ouvrier;
- centres de spécialisation professionnelle : établissements de formation recrutant les élèves après l'école primaire et formant en général (avec ou sans alternance) des ouvriers de l'artisanat ou de l'agriculture, ou des ouvriers semi-qualifiés des grandes entreprises;
- enseignement technique de niveau secondaire : recrutant les élèves après l'enseignement fondamental (de 9 ans en général), c'est-à-dire après le premier cycle de l'enseignement secondaire, et formant (avec ou sans alternance) des employés, ouvriers ou techniciens qualifiés;
- enseignement supérieur professionnel, c'est-à-dire les formations professionnelles post-baccalauréat, visant des professions spécifiques de techniciens supérieurs ou d'ingénieurs et cadres (médecins, pharmaciens, ...);
- les sources possibles pour les indicateurs 6.1 à 6.6 sont essentiellement le(s) ministère(s) chargé(s) de l'ET et de la FP initiale dans le pays;

- bien préciser ici les types d'établissements correspondant aux effectifs indiqués dans chaque rubrique, en particulier si les effectifs indiqués ne couvrent pas la totalité des formations visées.

interprétation:

- donne une indication des moyens mobilisés et des priorités du pays pour les différents niveaux de FP:
- donne une indication des niveaux de formation moins bien assurés et des éventuels besoins d'assistance;
- donne une indication, par le total des effectifs en FP initiale, de l'importance de l'appareil de formation professionnelle par rapport à l'ampleur de la population active : à comparer avec l'indicateur 1.4 (quand cet appareil est très développé, ses effectifs peuvent représenter jusqu'à 10% des effectifs de la population active dans certains pays; quand il est très sous-développé, ils ne représentent guère plus que 0,1% ...).

Indicateur 6.2 : effectifs scolarisés en ET et FP initiale de niveau secondaire :

définition, sources ou précisions :

- cet indicateur comme les suivants (6.3 à 6.6) se concentre sur l'enseignement technique secondaire, assuré dans des établissements scolaires après l'enseignement fondamental (après le premier cycle secondaire), visant la formation des ouvriers, employés et techniciens qualifiés (y compris les établissements pratiquant l'alternance pour ces niveaux), pour les trois grands secteurs agricole, industriel et de services;
- indiquer ici l'ensemble des effectifs scolarisés (les « stocks ») dans chaque secteur, en précisant l'année scolaire correspondante et les types d'établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs).

interprétation :

- donne une indication de l'adéquation de la FP initiale de ce niveau à la structure de l'emploi : à comparer à l'indicateur 1.6 qui donne la répartition des actifs occupés par grands secteurs;
- donne en conséquence une indication des secteurs où les besoins de FP initiale sont moins bien assurés et des éventuels besoins d'assistance.

<u>Indicateur 6.3 : effectifs entrant en 1ère année d'ET et FP initiale de niveau</u> secondaire :

définition, sources ou précisions :

- champ visé : idem que pour l'indicateur 6.2 ci-dessus;
- indiquer ici les effectifs entrant en 1ère année (les « flux d'entrée ») dans chaque grand secteur, en précisant l'année scolaire correspondante et les types d'établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs).

en comparant les effectifs entrant en 1ère année aux effectifs diplômés (cf. indicateur 6.4 ci-dessous), on obtient une indication de l'efficacité interne de la FP initiale de ce niveau par la différence entre les effectifs entrant en FP et ceux qui en sortent diplômés.

<u>Indicateur 6.4 : nombre annuel de diplômés de l'ET et FP initiale de niveau secondaire :</u>

définition, sources ou précisions :

- champ visé : idem que pour l'indicateur 6.2 ci-dessus
- indiquer ici les effectifs sortant diplômés en dernière année (les « flux de sortie ») dans chaque grand secteur, en précisant l'année scolaire correspondante et les types d'établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs).

interprétation:

- en comparant les effectifs diplômés aux effectifs entrant en 1ère année (cf. indicateur 6.3 ci-dessus), on obtient une indication de l'efficacité interne de la FP initiale de ce niveau par la différence entre les effectifs entrant en FP et ceux qui en sortent diplômés : le « taux de succès » peut se calculer par le ratio 6.4 /6.3.
- donne aussi une indication de l'adéquation quantitative de la FP initiale de ce niveau à la structure de l'emploi (indicateur à comparer à l'indicateur 1.6 qui donne la répartition des actifs occupés par grands secteurs) : pour chaque grand secteur et pour ce niveau de qualification, l'effectif sortant diplômé indique le recrutement annuel possible de personnel qualifié pour répondre aux besoins correspondant aux emplois nouvellement créés et au renouvellement des départs définitifs.

Indicateur 6.5 : capacités d'accueil de l'ET et FP initiale de niveau secondaire :

définition, sources ou précisions :

- champ visé : idem que pour l'indicateur 6.2 ci-dessus;
- indiquer ici le nombre maximum d'élèves que l'on peut accueillir dans le système de FP initiale compte tenu des équipements disponibles, en précisant l'année scolaire correspondante et les types d'établissements couverts par les capacités indiquées (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces chiffres).

interprétation:

- donne une indication des moyens mobilisés par le pays pour la FP initiale;
- indicateur à comparer aux effectifs scolarisés (cf. 6.2) en calculant le « taux de remplissage » par le ratio 6.2/6.5 : y a-t'il les capacités suffisantes pour accueillir les élèves dans des conditions de formation correctes ? les capacités de formation sont-elles suffisamment remplies par les effectifs scolarisés pour « rentabiliser » les équipements ?
- donne également une indication des besoins en équipements et des besoins éventuels d'assistance dans ce domaine.

<u>Indicateur 6.6 : nombre de formateurs permanents de l'ET et FP initiale de niveau</u> secondaire :

définition, sources ou précisions :

- champ visé : idem que pour l'indicateur 6.2 ci-dessus;
- indiquer ici les estimations d'effectifs de formateurs permanents (ne pas prendre en compte les vacataires), en précisant l'année scolaire correspondante et les types d'établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces chiffres).

interprétation :

- donne une indication des moyens mobilisés par le pays pour la FP initiale;
- indicateur à comparer aux effectifs d'élèves scolarisés (cf. 6.2) à ce niveau pour chaque secteur correspondant, afin d'obtenir les « taux d'encadrement » : ratios du nombre d'élèves par formateur permanent de chaque secteur (6.2 / 6.6);
- donne également une indication des besoins en formateurs et des besoins éventuels d'assistance dans ce domaine (formation de formateurs, par exemple).

7. ADEQUATION A L'EMPLOI

7.1 Participation des organisations professionnelles ...:

Indicateur 7.1.1 : ... dans des commissions de programmation de la FP initiale :

définition, sources ou précisions :

- participation, prévue par les textes, des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés dans des commissions visant à définir les filières de FP, leurs effectifs et leur implantation (par exemple, " commissions consultatives de la formation professionnelle »);
- si cette participation à de telles commisions est prévue, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elle s'applique à tous les secteurs ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si ces commissions se réunissent effectivement et si elles le font avec la participation effective des organisations professionnelles;
- les sources possibles pour cet indicateur et les suivants (7.1.2 à 7.4) sont essentiellement le(s) ministère(s) chargé(s) de la FP initiale dans le pays.

interprétation:

donne une indication de la pertinence du système de formation, la participation des organisations professionnelles à ces commissions favorisant son adéquation à l'emploi.

Indicateur 7.1.2 : ... dans l'élaboration de référentiels de métiers :

définition, sources ou précisions :

- participation prévue des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés à la définition d'emplois-types et de compétences requises en vue de définir les objectifs de formation;

- si cette participation existe, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elle s'applique à tous les secteurs ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande de vérifier si cette participation à l'élaboration de tels référentiels est effective.

interprétation:

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, car la participation des organisations professionnelles à des référentiels de métiers (pouvant servir de guides pour la formation) favorise l'adéquation de la FP à l'emploi;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour l'élaboration des référentiels de métiers, dans un domaine d'expertise possible de la coopération française.

<u>Indicateur 7.1.3 : ... dans les jurys d'examen de la FP initiale :</u>

définition, sources ou précisions :

- participation, prévue par les textes, des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés dans les jurys d'examen;
- si cette participation existe, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elle s'applique à tous les types de formations ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si cette participation est effective dans les cas prévus.

interprétation:

donne une indication de synthèse de la pertinence du système de FP : si les professionnels acceptent les compétences démontrées par les élèves en fin de formation, on peut supposer que les objectifs, les contenus et les méthodes de formation sont adéquats.

7.2 Existence d'observatoires ou d'études ... :

Indicateur 7.2.1 : ... sur les évolutions des emplois et des qualifications :

définition, sources ou précisions :

- si ces types d'observatoires ou d'études sont prévus, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, s'ils s'appliquent à tous les secteurs de FP ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si ces études prévues sont effectives.

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, ces études favorisant leur adaptation aux évolutions prévisibles de l'emploi et des qualifications;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour de tels observatoires ou études, dans un domaine d'expertise possible de la coopération française.

<u>Indicateur 7.2.2 : ... sur l'insertion professionnelle des diplômés de la FP initiale :</u>

définition, sources ou précisions :

- si ces études sont prévues, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elles s'appliquent systématiquement à tous les types de formations ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si ces études prévues sont effectives.

interprétation :

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, ces études vérifiant a posteriori leur adéquation à l'emploi par l'insertion professionnelle des diplômés;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour de telles études d'insertion, dans un domaine d'expertise possible de la coopération française.

<u>Indicateur 7.3 : intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise :</u>

définition, sources ou précisions :

- si ce type d'interventions est prévu dans les missions des formateurs, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si cela est systématique ou occasionnel et dans quels cas;
- un « indicateur de réalisation » demande d'estimer si les interventions prévues sont effectives.

interprétation:

donne une indication de la pertinence du système de FP initiale, car l'intervention des formateurs en entreprise leur permet de mieux mesurer les besoins réels de formation, quantitativement et qualitativement, pour les emplois qu'ils observent.

Indicateur 7.4 : stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale :

définition, sources ou précisions :

- si ces stages en entreprises sont prévus dans les programmes, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si c'est le cas systématiquement ou seulement dans certains types de formations et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande d'estimer si les stages prévus en entreprise ont lieu effectivement (dans le cas contraire, indiquer si possible pour quelles raisons).

interprétation:

donne une indication importante de la pertinence et de l'efficacité de la FP initiale, car les stages en entreprise permettent de mieux appréhender les compétences requises et d'apporter un complément de formation pratique aux élèves.

8. PEDAGOGIE

<u>Indicateur 8.1 : existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale :</u>

définition, sources ou précisions :

- s'il existe un système de formation continue des formateurs (par exemple, un droit annuel à la formation, des cycles de séminaires pédagogiques, une formation en cours d'emploi donnant accès à des promotions statutaires), préciser, en regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si ce système s'applique à tous les secteurs de formation ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande d'apprécier le fonctionnement effectif de ce système de formation continue.

interprétation:

- la formation continue des formateurs paraît nécessaire à la pertinence et à l'efficacité de la FP pour s'adapter aux évolutions des métiers et des techniques, et pour perfectionner leur pratique pédagogique;
- c'est un domaine d'appui possible de la coopération française si besoin est.

Indicateur 8.2 : existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale :

définition, sources ou précisions :

- s'il existe un suivi pédagogique des formateurs, du type évaluation ou conseil pédagogique (par exemple, un système « d'inspection "), préciser, en regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si ce système s'applique à tous les secteurs de formation ou seulement à certains d'entre eux et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande d'apprécier le fonctionnement effectif de ce système de suivi pédagogique.

interprétation:

- le suivi pédagogique paraît nécessaire à l'efficacité et à la pertinence de la FP par l'évaluation, le contrôle et le soutien pédagogique des formateurs;
- c'est également un domaine d'appui possible de la coopération française si besoin est.

B. REGROUPEMENTS SIGNIFICATIFS D'INDICATEURS

Des rapprochements utiles de certains indicateurs ont déjà été signalés au cas par cas. De plus, quelques **grandes questions transversales pour l'aide à la décision,** concernant des systèmes nationaux de FP, peuvent trouver en réponse des **faisceaux d'indications** dans certains regroupements d'indicateurs. On reprend ici en particulier, en les développant, les questions correspondant au référentiel de coopération du Ministère dans le domaine de la FP (indiquées dans la présentation générale de ce mode d'emploi). On peut revenir aussi à l'interprétation donnée ci-dessus pour chaque indicateur pour retrouver sa contribution à la solution des questions suivantes.

1. Quelle est l'intensité du besoin d'assistance du pays ?

- 1.1- PNB par tête corrigé
- 1.2- Indicateur du Développement Humain
- 4.1- Dépenses publiques annuelles pour l'enseignement technique secondaire

2. Quel est le degré d'intérêt / d'engagement du pays pour la FP ?

- 3.5- Régularité du paiement des formateurs de la FP initiale
- 4.1- Dépenses publiques annuelles pour l'enseignement technique secondaire
- 4.4- Interventions d'autres coopérations internationales dans le domaine de la FP
- 5.1- Existence d'une législation sur le statut de l'apprenti / sur la FPC
- 6.1- Répartition des effectifs en FP initiale par types de formation
- 6.5- Capacités d'accueil de l'ET et FP initiale de niveau secondaire
- 6.6- Nombre de formateurs permanents de l'ET et FP initiale de niveau secondaire

3. Le système de FP répond-il aux besoins de l'économie et du marché du travail ?

- 5.2- Existence d'une structure de coordination de la FP initiale
- 5.4- Existence d'un système de FP initiale en alternance
- 5.6- Existence d'une autonomie de gestion dans les établissements publics de FP initiale
- 6.1- Répartition des effectifs en FP initiale par types de formation
- 6.2- Effectifs scolarisés en ET et FP initiale de niveau secondaire
- 6.4- Nombre annuel de diplômés de l'ET et FP initiale de niveau secondaire
- 7.1- Participation des organisations professionnelles dans...
- 7.1.1- ... des commissions de programmation de la FP initiale
- 7.1.2- ... l'élaboration de référentiels de métiers
- 7.1.3- ... les jurys d'examens de la FP initiale
- 7.2- Existence d'observatoires ou d'études sur ...
- 7.2.1- ... les évolutions des emplois et des qualifications
- 7.2.2- ... l'insertion professionnelle des diplômés de la FP
- 7.3- Intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise
- 7.4- Stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale

4. Quel est le degré d'opérationnalité et d'efficacité du système de FP?

- 4.2- Existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP
- 5.1- Existence d'une législation sur le statut de l'apprenti / la FPC
- 5.2- Existence d'une structure de coordination de la FP initiale
- 5.4- Existence d'un système de FP initiale en alternance
- 5.6- Existence d'une autonomie de gestion dans les établissements publics de FP initiale
- 6.5- Capacités d'accueil de l'ET et FP initiale de niveau secondaire
- 7.1.3- Participation des organisations professionnelles dans les jurys d'examens de la FP initiale
- 7.2.1- Existence d'observatoires ou études sur les évolutions des emplois et des qualifications
- 7.3- Intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise

- 7.4- Stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale
- 8.1- Existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale
- 8.2- Existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale

5. Quels sont les domaines de besoins/les priorités de FP?

- 1.6- Répartition des actifs occupés par grands secteurs
- 2.1- Investissements totaux des 5 branches économiques où ils sont les plus importants
- 6.2- Effectifs scolarisés en ET et FP initiale de niveau secondaire
- 6.5- Capacités d'accueil de l'ET et FP initiale de niveau secondaire
 - 8.1- Existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale

6. Quels types/niveaux de FP faut-il développer ?

- 2.2- Investissements étrangers dans le pays
- 3.3- Taux net de scolarisation secondaire
- 3.4- Taux d'analphabétisme de la population de plus de 15 ans
- 6.1- Répartition des effectifs en FP initiale par types de formation

7. Quelles ressources disponibles d'assistance/d'expertise française seraient utiles?

- 2.3- Existence d'un service public national de gestion des offres et demandes d'emploi
- 2.4- Existence de mesures fiscales ou bancaires d'encouragement de l'auto-emploi et de la création d'entreprise
- 4.2- Existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP
- 5.1- Existence d'une législation sur le statut de l'apprenti / la FPC
- 5.4- Existence d'un système de FP initiale en alternance
- 5.5- Existence de cycles courts d'enseignement supérieur professionnel
- 7.1.2- Participation des organisations professionnelles dans l'élaboration de référentiels de métiers
- 7.2- Existence d'observatoires ou d'études sur ...
- 7.2.1- ... les évolutions des emplois et des qualifications
- 7.2.2- ... l'insertion professionnelle des diplômés de la FP initiale
- 8.1- Existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale
- 8.2- Existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale

8. Y a-t'il des facteurs bloquants pour la FP ou pour certains types de projets?

- 3.1- Taux net de scolarisation primaire
- 3.2- Proportion des enfants ne terminant pas l'école primaire
- 3.4- Taux d'analphabétisme de la population de plus de 15 ans
- 3.5- Régularité du paiement des formateurs de la FP initiale
- 5.1- Existence d'une législation sur le statut de l'apprenti / la FPC

9. <u>Y a-t'il des moyens nationaux de financement de la FP, et des moyens de co-financement et à terme d'auto-financement des projets ?</u>

- 4.1- Dépenses publiques annuelles pour l'enseignement technique secondaire
- 4.2- Existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP
- 4.3- Affectation de la (des) taxe(s) pour la FP
- 4.4- Interventions d'autres coopérations internationales dans le domaine de la FP
- 5.6- Existence d'une autonomie de gestion dans les établissements publics de FP initiale

GRILLE D'INDICATEURS SPECIFIQUES AU PROJET

A. MODE D'EMPLOI DE CHAQUE INDICATEUR

1. ENVIRONNEMENT DU PROJET

<u>Indicateur 1.1 : population active du secteur d'activité concerné par le projet :</u>

définition, source ou précisions :

- indiquer les effectifs de la population active occupée du secteur ou de la branche d'activité concerné par le projet : par exemple, s'il s'agit d'une école de génie civil à vocation nationale, indiquer l'effectif national de la branche « Batiment et Travaux publics »;
- ce type d'information est normalement disponible auprès du service national de statistiques du pays, en général selon la classification internationale des branches CITI.

interprétation:

la population active du secteur ou de la branche donne une indication de l'importance du marché du travail et des qualifications pour lequel intervient le projet de FP : à comparer avec l'indicateur 5.1 (effectifs scolarisés en FP initiale dans les établissements concernés par le projet) et avec l'indicateur 5.3 (nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés).

<u>Indicateur 1.2 : taux de croissance annuel moyen de la population active du secteur considéré :</u>

définition, source ou précisions :

- indicateur exprimé en pourcentage;
- champ et source : idem que pour l'indicateur 1.1;
- bien préciser la période sur laquelle l'accroissement a été calculé.

interprétation:

donne une indication de la demande de qualifications du secteur : à comparer avec l'indicateur 5.3 (nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés), le nombre de diplômés devant en principe répondre à l'accroissement annuel de la population active qualifiée du secteur (augmenté des remplacements des départs annuels à la retraite).

2. PRE- REQUIS POUR LE PROJET

<u>Indicateur 2.1 : existence d'une requête pour le projet impliquant les responsables politiques compétents de l'Etat partenaire :</u>

indiquer l'implication concrète pour le projet des responsables ministériels concernés à un niveau politique et la formalisation d'une requête correspondante, en précisant des réserves éventuelles dans la colonne « observations ».

interprétation:

indicateur visant à s'assurer que le projet est non seulement porté par les techniciens, mais aussi par des responsables politiques susceptibles de le soutenir à l'échelon gouvernemental et ainsi d'assurer sa pérennité en cas de difficulté.

<u>Indicateur 2.2 : manifestation d'une implication des responsables du secteur professionnel :</u>

définition, source ou précisions :

indiquer l'implication concrète dans le projet des responsables professionnels, notamment des organisations d'employeurs, pour les besoins desquels le projet de FP est conçu.

interprétation :

indicateur visant à s'assurer que le projet correspond aux besoins de ses utilisateurs finaux, qu'ils y adhèrent et si possible qu'ils le soutiennent par leur propre participation (et par exemple qu'ils sont disposés à embaucher les jeunes issus d'un tel projet s'il s'agit de FP initiale).

<u>Indicateur 2.3 : politique ou projet économique identifié de l'Etat partenaire auquel correspond le projet :</u>

définition, source ou précisions :

indiquer brièvement la politique de l'Etat, le besoin économique ou le grand projet particulier auquel répond le projet de FP.

interprétation :

indique la finalisation et la cohérence du projet de FP par rapport à la politique et / ou à l'économie du pays.

<u>Indicateur 2.4 : régularité du paiement des salaires des personnels de la FP concernés par le projet :</u>

définition, source ou précisions :

il s'agit du paiement régulier en fin de mois du salaire attendu : l'indicateur invite à préciser si cette régularité est assurée, s'il y a des retards de paiement ou si le paiement est très irrégulier.

- donne une indication de l'engagement du pays pour ce secteur de FP;
- pour de nombreux projets de coopération, une régularité de paiement est nécessaire pour s'assurer de la disponibilité des formateurs ou autres personnels qui interviennent sur le projet ou en lien avec le projet.

Indicateur 2.5 : disponibilité des moyens prévus pour le projet :

définition, source ou précisions :

- il s'agit en particulier de la mise à disposition du projet des personnels et des équipements (par exemple, les locaux) à fournir par le pays partenaire; au delà, il peut s'agir de la disponibilité des ressources de l'environnement nécessaires au projet, comme par exemple l'approvisionnement électrique et sa régularité, ou l'existence de moyens ou de possibilités de transport ou de télécommunications appropriés;
- l'indicateur demande de préciser si ces moyens sont disponibles, s'ils sont en cours de mobilisation ou s'il y a des réserves à faire sur leur mise à disposition.

interprétation:

la disponibilité des moyens prévus (ou à prévoir) conditionne la faisabilité du projet.

3. FINANCEMENT

<u>Indicateur 3.1 : existence et montant d'une programmation budgétaire de l'Etat</u> partenaire pour la réalisation du projet :

définition, source ou précisions :

- si elle est prévue, il s'agit d'une programmation budgétaire portant sur la participation directe de l'Etat au projet (éventuellement des Etats, s'il s'agit d'un projet inter-Etats); préciser son montant et la période correspondante, la monnaie utilisée et sa valeur équivalente en Euros;
- l'indicateur demande de préciser si cette programmation est faite, est en cours ou appelle des réserves.

interprétation:

s'assurer de l'engagement de l'Etat partenaire et de la faisabilité du projet.

Indicateur 3.2 : budget public des établissements de FP concernés par le projet :

définition, source ou précisions :

- il s'agit cette fois du budget consacré par l'Etat (éventuellement les Etats, s'il s'agit d'un projet inter-Etats) aux établissements qui constituent le champ du projet, c'est-à-dire sur lesquels le projet intervient en appui; préciser le montant de ce budget et la période correspondante, la monnaie utilisée et sa valeur équivalente en Euros;
- négliger cette question dans les cas où elle s'avère redondante avec la précédente (par exemple, lancement en coopération d'un nouvel établissement de formation);
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser les dépenses effectivement engagées par l'Etat partenaire pour les établissements concernés par rapport au budget public prévu : préciser la période correspondante.

interprétation:

donne une indication sur les moyens publics dont disposent les établissements de FP concernés par le projet, et par suite sur la faisabilité du projet, ou sur le besoin éventuel d'une assistance complémentaire de la coopération.

<u>Indicateur 3.3 : projets et financements d'autres coopérations internationales dans le même secteur d'activité :</u>

définition, source ou précisions :

établir la liste des bailleurs de fonds intervenant dans le même secteur d'activité que le projet considéré, avec la dénomination des projets correspondants et si possible les montants de leur financement.

interprétation:

indique la synergie à développer éventuellement : alliance et co-financement possibles sur ce projet avec d'autres coopérations intervenant dans le même secteur d'activité, ou éventuels doubles emplois à éviter par rapport à des projets existants d'autres coopérations.

4. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Indicateur 4.1 : existence de l'environnement juridique nécessaire au projet :

définition, source ou précisions :

indiquer, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si l'environnement légal, règlementaire et judiciaire nécessaire au projet existe, est en cours de mise en place ou appelle des réserves : par exemple, législation nécessaire à un projet sur la FPC, ou protection sociale en entreprise nécessaire aux élèves dans un projet de FP initiale en alternance.

interprétation:

le contexte juridique peut conditionner la faisabilité du projet.

<u>Indicateur 4.2 : existence d'un système de FP en alternance dans le secteur concerné par le projet :</u>

définition, source ou précisions :

- cet indicateur vise l'alternance de la FP initiale entre un établissement de formation et un établissement employeur (entreprise en particulier);
- si ce système existe dans le secteur concerné par le projet, préciser au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur s'il s'applique à toutes les formations initiales du secteur ou seulement à certaines d'entre elles et lesquelles.

- l'alternance est un facteur de proximité de l'entreprise et de ses savoir-faire, d'adéquation de la formation à l'emploi et de mise en pratique - et donc d'efficacité - de la FP; c'est éventuellement aussi un facteur d'économie de coûts d'équipement pour l'établissement de formation;
- cet indicateur peut éventuellement, en cas d'absence d'alternance, suggérer un enrichissement possible du projet.

<u>Indicateur 4.3 : existence d'un organisme gestionnaire de fonds de FPC pour le</u> secteur considéré :

définition, source ou précisions :

il s'agit d'un organisme (par exemple tripartite : Etat et partenaires sociaux) chargé d'affecter, en tout ou partie, le produit d'une taxe de FP à des actions de FPC, s'il est compétent pour le secteur d'activité considéré par le projet.

interprétation:

les activités de FPC à développer par le projet ou par les établissements qu'il appuie peuvent constituer, pour lui ou pour ces établissements, une source d'enrichissement sur les plans de la pédagogie et de la gestion.

5. EFFECTIFS ET CAPACITES

<u>Indicateur 5.1 : effectifs scolarisés en FP initiale dans les établissements concernés par le projet :</u>

définition, source ou précisions :

- indiquer ici l'ensemble des effectifs scolarisés (les « stocks ») concernés par le projet, pour le niveau d'enseignement technique secondaire et le niveau d'enseignement supérieur professionnel s'il y a lieu, en précisant l'année scolaire correspondante et les établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs);
- les informations concernant cet indicateur et les suivants (5.2 à 5.5) peuvent être demandées à l'autorité de tutelle (par exemple, Ministère de l'Education) des établissements de FP initiale concernés.

interprétation:

- donne une indication de l'adéquation de la FP initiale à l'emploi qualifié (ouvriers, employés, techniciens et cadres) du secteur considéré : à comparer à l'indicateur 1.1 qui donne la population active du secteur concerné par le projet;
- donne en conséquence une indication de la couverture des besoins de FP initiale du secteur et des éventuels besoins de réajustement de l'appareil de FP.

<u>Indicateur 5.2 : nombre d'élèves entrant en 1ère année de la FP initiale dans les établissements considérés :</u>

définition, source ou précisions :

indiquer ici les effectifs entrant en 1ère année (les « flux d'entrée ») dans les établissements considérés de niveau secondaire et de niveau supérieur s'il y a lieu, en précisant l'année scolaire correspondante et les établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs).

interprétation:

en comparant les effectifs entrant en 1ère année aux effectifs diplômés (cf. indicateur 5.3 ci-dessous), on obtient une indication de l'efficacité interne de la FP initiale de ces établissements par la différence entre les effectifs entrant en FP et ceux qui en sortent diplômés.

<u>Indicateur 5.3 : nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés :</u>

définition, source ou précisions :

indiquer ici les effectifs sortant diplômés en dernière année (les « flux de sortie ») des établissements considérés de niveau secondaire et de niveau supérieur s'il y a lieu, en précisant l'année scolaire correspondante et les établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces effectifs).

interprétation:

- en comparant les effectifs diplômés aux effectifs entrant en 1ère année (cf. indicateur 5.2 ci-dessus), on obtient une indication de l'efficacité interne de la FP initiale de ces établissements : le « taux de succès » peut se calculer par le ratio 5.3 / 5.2 ;
- donne aussi une indication de l'adéquation quantitative de la FP initiale à l'emploi qualifié (ouvriers, employés, techniciens et cadres) du secteur, en comparant cet indicateur à l'indicateur 1.2, qui donne la croissance annuelle de la population active occupée dans le secteur : comparer l'effectif annuel diplômé au besoin de recrutement annuel de personnel qualifié correspondant à l'accroissement des emplois (et par ailleurs au renouvellement des départs définitifs).

Indicateur 5.4 : capacités d'accueil des établissements de FP initiale considérés :

définition, source ou précisions :

- indiquer ici le nombre maximum d'élèves que l'on peut accueillir dans les établissements considérés de niveau secondaire et de niveau supérieur s'il y a lieu, compte tenu de leurs équipements disponibles, en précisant l'année scolaire correspondante et les établissements couverts par les capacités indiquées (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces chiffres).

interprétation:

- indicateur à comparer aux effectifs scolarisés (cf. 5.1) en calculant le « taux de remplissage » par le ratio 5.1 / 5.4: y a-t'il les capacités suffisantes pour accueillir les élèves dans des conditions de formation correctes ? les capacités de formation sont-elles suffisamment remplies pour « rentabiliser » les équipements ?
- donne également une indication des besoins en équipements à prendre en compte éventuellement par le projet.

<u>Indicateur 5.5 : nombre de formateurs permanents dans les établissements</u> considérés :

définition, source ou précisions :

indiquer ici les effectifs de formateurs permanents (ne pas prendre en compte les vacataires) dans les établissements considérés de niveau secondaire et de niveau supérieur s'il y a lieu, en précisant l'année scolaire correspondante et les établissements couverts par les effectifs indiqués (en particulier si tous les établissements visés ne sont pas couverts par ces chiffres).

interprétation:

- indicateur à comparer aux effectifs d'élèves scolarisés (cf. 5.1) dans les établissements considérés, afin d'obtenir le « taux d'encadrement » par le ratio du nombre d'élèves par formateur permanent (5.1 / 5.5);
- donne également une indication des besoins en formateurs à prendre en compte éventuellement par le projet (formation de formateurs, par exemple).

6. ADEQUATION A L'EMPLOI

6.1 Participation des organisations professionnelles ...:

<u>Indicateur 6.1.1 : ... dans des commissions de programmation de la FP initiale pour le secteur concerné par le projet :</u>

définition, source ou précisions :

- participation, prévue par les textes, des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés dans des commissions visant à définir les filières de FP, leurs effectifs et leur implantation (par exemple, " commissions consultatives de la formation professionnelle »);
- préciser si ces commissions existent, si cette participation des organisations professionnelles est prévue, et si elle s'applique à tout le secteur considéré;
- un « indicateur de réalisation » demande si ces commissions se réunissent effectivement et si elles le font avec la participation effective des organisations professionnelles;
- les sources possibles pour cet indicateur et les suivants (6.1.2 à 6.5) sont essentiellement le(s) ministère(s) chargé(s) de la FP initiale dans le secteur considéré.

interprétation :

donne une indication de la pertinence de la formation, la participation des organisations professionnelles à ces commissions favorisant son adéquation à l'emploi.

<u>Indicateur 6.1.2 : ... dans l'élaboration de référentiels de métiers pour le secteur considéré :</u>

- participation prévue des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés à la définition d'emplois-types et de compétences requises en vue de définir les objectifs de formation;
- si ces référentiels existent pour le secteur considéré, préciser si cette participation des organisations professionnelles est prévue et si elle s'applique à tout le secteur;

- un « indicateur de réalisation » demande de vérifier si cette élaboration de tels référentiels est effective.

interprétation :

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, car la participation des organisations professionnelles à des référentiels de métiers (pouvant servir de guides pour la formation) favorise l'adéquation de la FP à l'emploi;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour l'élaboration des référentiels de métiers, à prendre en compte s'il y a lieu par le projet.

Indicateur 6.1.3 : ... dans les jurys d'examen de la FP initiale du secteur considéré :

définition, source ou précisions :

- participation, prévue par les textes, des organisations professionnelles d'employeurs et / ou de salariés dans les jurys d'examen;
- si cette participation existe dans le secteur considéré, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elle s'applique à toutes les formations ou seulement à certaines d'entre elles et lesquelles;
- un « indicateur de réalisation » demande si cette participation est effective dans les cas prévus.

interprétation:

donne une indication de synthèse de la pertinence de la FP : si les professionnels acceptent les compétences démontrées par les élèves en fin de formation, on peut supposer que les objectifs, les contenus et les méthodes de formation sont adéquats.

6.2 Existence d'études ...:

<u>Indicateur 6.2.1 : ... sur les évolutions des emplois et des qualifications dans le secteur considéré :</u>

définition, source ou précisions :

- si ce type d'études est prévu, préciser si elles s'appliquent à tout le secteur considéré ou seulement à certains emplois et lesquels;
- un « indicateur de réalisation » demande si les études prévues sont effectives.

interprétation:

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, ces études favorisant leur adaptation aux évolutions prévisibles de l'emploi et des qualifications;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour de tels observatoires ou études, à prendre en compte par le projet s'il y a lieu.

<u>Indicateur 6.2.2 : ... sur l'insertion professionnelle des diplômés des établissements</u> de FP initiale considérés :

- si ces études sont prévues, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si elles s'appliquent systématiquement à toutes les formations ou seulement à certaines d'entre elles et lesquelles;
- un « indicateur de réalisation » demande si ces études prévues sont effectives.

interprétation:

- donne une indication de la pertinence des programmes de FP, ces études vérifiant a posteriori leur adéquation à l'emploi par l'insertion professionnelle des diplômés;
- donne éventuellement une indication d'un besoin d'assistance pour de telles études d'insertion, à prendre en compte par le projet s'il y a lieu.

<u>Indicateur 6.3 : intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil</u> en entreprise dans le secteur considéré :

définition, source ou précisions :

- si ce type d'interventions est prévu dans les missions des formateurs, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si cela est systématique ou occasionnel et dans quels cas;
- un « indicateur de réalisation » demande d'estimer si les interventions prévues sont effectives.

interprétation:

donne une indication de la pertinence de la FP initiale, car l'intervention des formateurs en entreprise leur permet de mieux mesurer les besoins réels de formation, quantitativement et qualitativement, pour les métiers qu'ils observent.

<u>Indicateur 6.4 : stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale dans le secteur considéré :</u>

définition, source ou précisions :

- si ces stages en entreprises sont prévus dans les programmes, préciser, au regard de la rubrique correspondante de l'indicateur, si c'est le cas systématiquement ou seulement dans certaines formations et lesquelles;
- un « indicateur de réalisation » demande d'estimer si les stages prévus en entreprise ont lieu effectivement (dans le cas contraire, indiquer si possible pour quelles raisons).

interprétation:

donne une indication importante de la pertinence et de l'efficacité de la FP initiale, car les stages en entreprise permettent de mieux appréhender les compétences requises et d'apporter un complément de formation pratique aux élèves.

<u>Indicateur 6.5 : existence d'une préparation, dans la FP initiale du secteur, à la création et à la gestion de sa propre entreprise :</u>

- indiquer, si le secteur considéré s'y prête (en particulier pour l'artisanat et les services), si une telle préparation est prévue dans les programmes de formation des établissements;
- un « indicateur de réalisation » demande de préciser si cette préparation est effective.

interprétation :

- la création de son entreprise par des jeunes professionnels qualifiés représente, dans bien des pays, outre un développement de l'activité économique, une composante nécessaire de la création d'emplois et une solution partielle pour résorber le chômage : les chances de succès dans cette entreprise supposent une préparation adéquate;
- peut indiquer un besoin à prendre en compte éventuellement par le projet.

7. PEDAGOGIE

<u>Indicateur 7.1 : existence d'un système de formation continue des formateurs de la</u> FP initiale du secteur considéré :

définition, source ou précisions :

- préciser s'il existe un système de formation continue des formateurs (par exemple, un droit annuel à la formation, des cycles de séminaires pédagogiques, une formation en cours d'emploi donnant accès à des promotions statutaires) dans le secteur considéré;
- un « indicateur de réalisation » demande d'apprécier le fonctionnement effectif de ce système de formation continue.

interprétation:

- la formation continue des formateurs paraît nécessaire à la pertinence et à l'efficacité de la FP pour s'adapter aux évolutions des métiers et des techniques, et pour perfectionner leur pratique pédagogique;
- en cas de besoin, c'est un domaine à prendre en compte éventuellement par le projet.

<u>Indicateur 7.2 : existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale</u> dans le secteur considéré :

définition, sources ou précisions :

- préciser s'il existe un suivi pédagogique des formateurs, du type évaluation ou conseil pédagogique (par exemple, un système « d'inspection » dans le secteur considéré;
- un « indicateur de réalisation » demande d'apprécier le fonctionnement effectif de ce suivi pédagogique.

- le suivi pédagogique paraît nécessaire à l'efficacité et à la pertinence de la FP par l'évaluation, le contrôle et le soutien pédagogique des formateurs;
- c'est également un domaine à prendre en compte éventuellement par le projet si besoin est.

B. REGROUPEMENTS SIGNIFICATIFS D'INDICATEURS

Les indicateurs spécifiques à un projet qui sont proposés ci-dessus visent à mieux définir la justification, la faisabilité et l'opportunité de ce projet. Des rapprochements d'indicateurs, y compris par l'établissement de ratios entre certains indicateurs, ont été suggérés chaque fois qu'ils sont utiles pour constituer des critères d'analyse complémentaires.

De plus, il est proposé ici des regroupements d'indicateurs significatifs de quelques **questions de synthèse à se poser sur un projet avant la décision de lancement.**Ces questions transversales correspondent aux différentes composantes du référentiel du Ministère, rappelé dans la présentation générale, pour les projets de coopération dans le domaine de la FP.

1. Quelle est la volonté politique du pays partenaire pour le projet ?

- 2.1- Existence d'une requête pour le projet impliquant les responsables politiques compétents de l'Etat partenaire
- 2.2- Manifestation d'une implication des responsables du secteur professionnel concerné par le projet
- 2.3- Politique ou projet économique identifié de l'Etat partenaire auquel correspond le projet
- 3.1- Existence et montant d'une programmation budgétaire de l'Etat partenaire pour la réalisation du projet

2. Le dispositif de FP concerné par le projet correspond-il aux besoins de l'économie et du marché du travail ?

- 5.1- Effectifs scolarisés en FP initiale dans les établissements concernés par le projet
- 5.3- Nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés
- 6.1- Participation des organisations professionnelles dans ...
- 6.1.1- ... des commissions de programmation de la FP initiale pour le secteur concerné par le projet
- 6.1.2- ... l'élaboration d'un référentiel de métiers pour le secteur considéré
- 6.1.3- ... les jurys d'examens de la FP initiale du secteur considéré
- 6.2- Existence d'études sur ...
- 6.2.1- ... les évolutions des emplois et des qualifications dans le secteur considéré
- 6.2.2- ... l'insertion professionnelle des diplômés des établissements de FP initiale considérés
- 6.3- Intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise dans le secteur considéré
- 6.4- Stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale dans le secteur considéré

3. Quelle est l'efficacité du dispositif de FP concerné par le projet ?

- 4.2- Existence d'un système de FP initiale en alternance dans le secteur concerné par le projet
- 5.2 et 5.3 (comparativement)- Nombre d'élèves entrant en 1ère année et nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés
- 6.1.3- Participation des organisations professionnelles dans les jurys d'examens de la FP initiale du secteur considéré
- 6.4- Stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale dans le secteur considéré
- 7.1- Existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale du secteur considéré

4. Quels besoins ou éléments complémentaires sont éventuellement à prendre en compte par le projet ?

- 3.2- Budget public des établissements de FP concernés par le projet
- 5.4- Capacités d'accueil des établissements de FP initiale considérés
- 5.5- Nombre de formateurs permanents dans les établissements considérés
- 6.1.2- Participation des organisations professionnelles dans l'élaboration d'un référentiel de métiers pour le secteur considéré
- 6.2.1- Existence d'études sur les évolutions des emplois et des qualifications dans le secteur considéré
- 6.5- Existence d'une préparation, dans la FP initiale du secteur, à la création et à la gestion de sa propre entreprise
- 7.1- Existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale du secteur considéré
- 7.2- Existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale dans le secteur considéré

<u>5. Les moyens nécessaires sont-ils apportés par le pays partenaire ou y a-t'il des</u> « facteurs bloquants » pour le projet ?

- 2.4- Régularité du paiement des salaires des personnels de la FP concernés par le projet
- 2.5- Disponibilité des moyens prévus pour le projet
- 4.1- Existence de l'environnement juridique nécessaire au projet

6. Quels financements complémentaires peuvent être recherchés pour le projet ?

- 3.3- Projets et financements d'autres coopérations internationales dans le même secteur d'activité
- 4.3- Existence d'un organisme gestionnaire de fonds de FPC pour le secteur considéré

GLOSSAIRE DES TERMES PROFESSIONNELS LES PLUS UTILISES

Alternance : répartition de la formation professionnelle systématiquement organisée entre des périodes en établissement de formation et des périodes dans un établissement employeur (entreprise par exemple).

Apprentissage : formation professionnelle des jeunes fondée sur une relation de travail (contrat par exemple) avec un employeur; l'appprentissage peut se réaliser en alternance avec un établissement de formation ou sans alternance (apprentissage traditionnel).

Enseignement technique : formation professionnelle initiale conduite par un établissement de formation; cet enseignement peut se réaliser avec ou sans alternance avec un établissement employeur.

Formation professionnelle : formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel); la formation professionnelle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur.

Formation professionnelle continue : formation professionnelle des actifs ou des demandeurs d'emploi.

Formation professionnelle initiale : formation professionnelle des jeunes avant l'entrée dans la vie active (avec ou sans alternance).

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION GENERALE:	
1. Les objectifs de la grille :2. Indicateurs généraux et indicateurs spécifiques :	
- 3. Méthode d'élaboration de la grille :	3
- 4. Structure de la grille d'analyse :	4
- 5. Abréviations utilisées :	5
- 6. Structure du mode d'emploi :	5
GRILLE D'INDICATEURS GENERAUX :	
A. Mode d'emploi de chaque indicateur :	
- 1. environnement de la formation professionnelle :	6
- 2. politique économique et de l'emploi :	9
- 3. pré-requis pour la formation professionnelle :	11
- 4. financement :	13
- 5. cadre juridique et institutionnel :	15
- 6. effectifs et capacités :	18
- 7. adéquation à l'emploi :	21
- 8. pédagogie :	24
B. Regroupements significatifs d'indicateurs :	25
GRILLE D'INDICATEURS SPECIFIQUES AU	PROJET :
A. Mode d'emploi de chaque indicateur :	
- 1. environnement du projet :	28
- 2. pré-requis pour le projet :	29
- 3. financement :	31
- 4. cadre juridique et institutionnel :	32
- 5. effectifs et capacités :	33
- 6. adéquation à l'emploi :	35
- 7. pédagogie :	38
B. Regroupements significatifs d'indicateurs :	39

Glossaire des termes professionnels les plus utilisés :

41

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

GRILLE D'ANALYSE DES SYSTEMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

PAYS:

INDICATEURS GENERAUX:

Année d'établissement des indicateurs généraux : 200...

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• 1. ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :			
1- PNB par tête corrigé (PPA : parité de pouvoir d'achat)			
2- indicateur du développement humain			
3- taux de croissance annuel moyen de la population			
4- population active			
5- taux de croissance annuel moyen de la population active			
 6- répartition des actifs occupés par grands secteurs : - secteur agricole - secteur industriel - secteur des services 			

VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
	- efficacité de ce service pour la régulation du marché du travail ?	
	VALEUR (année cf.)	- efficacité de ce service pour la régulation du marché du

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y alieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• 3. PRE-REQUIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE: 1- taux net de scolarisation primaire			
2- proportion des enfants ne terminant pas l'école primaire			
3- taux net de scolarisation secondaire			
4- taux d'analphabétisme de la population de plus de 15 ans			
5- régularité du paiement des salaires des formateurs de la FP initiale : - oui - des retards de paiement pour certaines formations - paiement très irrégulier			

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
4. FINANCEMENT: 1- dépenses publiques annuelles pour l'enseignement technique secondaire: - dépenses de fonctionnement totales - dont la masse salariale 2- existence, valeur et gestion d'une (ou plusieurs) taxe(s) pour la FP: - pour la FP initiale - pour les douy à la fois		y a lieu) - taux d'exécution des dépenses budgétées?	REALISATION
- pour les deux à la fois 3- affectation de la (des) taxe(s) pour la FP: - budget de l'Etat - budget des établissements de FP - fonds spécial pour la FPC		- taux d'utilisation effective de la (des) taxe(s) pour la FP ?	
4- interventions d'autres coopérations internationales dans le domaine de la FP			

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE	OBSERVATIONS SUR LA
		REALISATION (s'il y a lieu)	REALISATION
• 5. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL: 1- existence d'une législation sur : - le statut de l'apprenti - la FP continue (FPC)			
2- existence d'une structure de coordination de la FP initiale : - de type interministériel - associant les organisations professionnelles - non		- réunions effectives de cette structure ?	
3- répartition des effectifs en FP initiale par statuts d'établissements : - Ministère de l'Education - autres ministères - collectivités territoriales - établissements publics sous tutelle - établissements privés			
4- existence d'un système de FP initiale en alternance : - oui, pour tous secteurs - pour certains secteurs (préciser) - non			
5- existence de cycles courts d'enseignement supérieur professionnel : - oui (préciser) - non			
6- existence d'une autonomie de gestion dans les établissements publics de FP initiale : - oui - dans certains secteurs (préciser) - non		- possibilité d'une autonomie réelle ?	

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• <u>6. EFFECTIFS ET CAPACITES:</u>		(s ii y a neu)	
1- répartition des effectifs en FP initiale par types de formation : - apprentissage traditionnel - centres de spécialisation professionnelle - enseignement technique de niveau secondaire - enseignement supérieur professionnel			
2- effectifs scolarisés en ET et FP initiale de niveau secondaire :			
3- effectifs entrant en 1ère année d'ET et FP initiale de niveau secondaire :			
4- nombre annuel de diplômés de l'ET et FP initiale de niveau secondaire :			
5- capacités d'accueil de l'ET et FP initiale de niveau secondaire :			
6- nombre de formateurs permanents de l'ET et FP initiale de niveau secondaire : - agricole - industriel - services			

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS	OBSERVATIONS
		DE REALISATION (s'il y a lieu)	SUR LA REALISATION
• 7. ADEQUATION A L'EMPLOI:			
1- participation des organisations professionnelles : 1.1. dans des commissions de programmation de la FP initiale: - oui, pour tous les secteurs - pour certains secteurs (préciser) - non 1.2. dans l'élaboration de référentiels de métiers : - oui, pour tous les secteurs - pour certains secteurs		- réunions effectives des commissions prévues ? - participation effective des professionnels ? - réalisation effective dans	
(préciser)		les conditions	
- non		prévues ?	
1.3. dans les jurys d'examens de la FP initiale : - systématiquement - dans certaines formations (préciser) - non		- participation effective dans les cas prévus ?	
2- existence d'observatoires ou d'études			
: 2.1. sur les évolutions des emplois et des qualifications : - oui, pour tous les secteurs - pour certains secteurs (préciser) - non		- réalisation effective des études prévues?	
 2.2. sur l'insertion professionnelle des diplômés de la FP initiale : - systématiquement - pour certaines formations		- réalisation effective des enquêtes prévues ?	
3- intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise : - systématique - dans certains cas (préciser) - non		- réalisation effective des interventions prévues ?	

4- stages en entreprises pour les élèves de la FP initiale : - systématiquement - dans certaines formations (préciser) - non	- réalisation effective des stages prévus en entreprises ?
--	---

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
8. PEDAGOGIE: 1- existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale: - oui - pour certains secteurs (préciser) - non		- fonctionnement effectif du système de formation continue des formateurs ?	
2- existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale : - oui - pour certains secteurs (préciser) - non		- fonctionnement effectif du système de suivi pédagogique ?	

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

GRILLE D'ANALYSE DES SYSTEMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET :	
PAYS:	

<u>INDICATEURS SPECIFIQUES AU PROJET :</u>

Année d'établissement des indicateurs spécifiques : 200...

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• 1. ENVIRONNEMENT DU PROJET :			
1- population active du secteur d'activité concerné par le projet			
2- taux de croissance annuel moyen de la population active du secteur considéré			
<u>Autres indicateurs spécifiques au projet :</u>			

INDICATEURS DE REFERENCE (s'ils sont applicables au projet)	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• <u>2. PRE-REQUIS POUR LE PROJET :</u>			
1- existence d'une requête pour le projet impliquant les responsables politiques compétents de l'Etat partenaire (préciser) :			
2- manifestation d'une implication des responsables du secteur professionnel concerné par le projet (préciser) :			
3- politique ou projet économique identifié de l'Etat partenaire auquel correspond le projet			
 4- régularité du paiement des salaires des personnels de la FP concernés par le projet : - oui - des retards de paiement - paiement très irrégulier 			
5- disponibilité des moyens prévus pour le projet : - oui - mobilisation en cours - réserves sur leur mise à disposition			
<u>Autres indicateurs spécifiques au projet :</u>			

INDICATEURS DE REFERENCE (s'ils sont applicables au projet)	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
3. FINANCEMENT: 1- existence et montant d'une programmation budgétaire de l'Etat partenaire pour la réalisation du projet: - oui - programmation en cours - réserves sur la programmation			
2- budget public des établissements de FP concernés par le projet : - au niveau enseignement secondaire - au niveau enseignement supérieur		- dépenses effectivement engagées	
3- projets et financements d'autres coopérations internationales dans le même secteur d'activité			
<u>Autres indicateurs spécifiques au</u> <u>projet :</u>			

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS	OBSERVATIONS SUR
(s'ils sont applicables au projet)		DE REALISATION (s'il y a lieu)	LA REALISATION
• 4. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL		(s II y u neu)	
1- existence de l'environnement juridique nécessaire au projet : - oui - mise en place en cours - réserves sur le contexte juridique			
2- existence d'un système de FP initiale en alternance dans le secteur concerné par le projet : - oui, systématiquement - pour certaines formations (préciser) - non			
3- existence d'un organisme gestionnaire de fonds de FPC pour le secteur considéré : - si oui, dénomination - non			
<u>Autres indicateurs spécifiques</u> au projet :			

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS	OBSERVATIONS SUR
(s'ils sont applicables au projet)		DE REALISATION (s'il y a lieu)	LA REALISATION
• <u>5. EFFECTIFS ET</u>		(S II y a nea)	
<u>CAPACITES</u>			
1- effectifs scolarisés en FP initiale dans les établissements concernés par le projet : - au niveau enseignt 2aire -au niveau enseignt supérieur			
2- nombre d'élèves entrant en 1ère année de la FP initiale dans les établissements considérés : - au niveau enseignt 2aire - au niveau enseignement supérieur			
3- nombre annuel de diplômés de la FP initiale dans les établissements considérés : - au niveau enseignt 2aire - au niveau enseignement supérieur			
 4- capacités d'accueil des établissements de FP initiale considérés : - au niveau enseignt 2aire - au niveau enseignement supérieur 			
5- nombre de formateurs permanents dans les établissements considérés : - au niveau enseignt 2aire - au niveau enseignement supérieur			
<u>Autres indicateurs spécifiques au projet :</u>			

INDICATEURS DE REFERENCE (s'ils sont applicables au projet)	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS DE REALISATION (s'il y a lieu)	OBSERVATIONS SUR LA REALISATION
• 6. ADEQUATION A L'EMPLOI:		(s if y a neu)	
1- participation des organisations professionnelles dans : 1.1. des commissions de programmation de la FP initiale pour le secteur concerné par le projet : - oui (préciser) - non		- réunions effectives des commissions prévues ? - participation effective des employeurs ?	
1.2. l'élaboration d'un référentiel de métiers pour le secteur considéré : - oui (préciser) - non		- élaboration effective du référentiel prévu?	
1.3. les jurys d'examens de la FP initiale du secteur considéré : - systématiquement - pour certaines formations (préciser) - non		- participation effective dans les cas prévus ?	
2- existence d' études sur : 2.1. les évolutions des emplois et des qualifications dans le secteur considéré : - oui (préciser) - non 2.2. l'insertion professionnelle des diplômés des établissements de FP initiale considérés : - systématiquement - pour certaines formations (préciser) - non		 réalisation effective de l'étude prévue ? - réalisation	
		effective des enquêtes prévues?	
3- intervention des formateurs de la FP initiale en FPC ou en conseil en entreprise dans le secteur considéré : - systématique			

- dans certains cas (préciser)		
- non		
	 réalisation 	
	effective des	
4- stages en entreprises pour les	interventions	
élèves de la FP initiale dans le	prévues ?	
secteur considéré :		
- systématiquement		
- dans certaines formations		
(préciser)		
- non		
	- réalisation	
5- existence d'une préparation, dans la	effective des	
FP initiale du secteur, à la création	stages prévus en	
et à la gestion de sa propre	entreprises ?	
entreprise :	chareprises.	
- oui, systématiquement		
- selon les formations (préciser)		
- non		
Autres indicateurs spécifiques au	- réalisation	
<u>projet :</u>	effective selon	
	les programmes?	

INDICATEURS DE REFERENCE	VALEUR (année cf.)	INDICATEURS	OBSERVATIONS SUR
(s'ils sont applicables au projet)		DE	LA REALISATION
		REALISATION	
		(s'il y a lieu)	
• <u>7. PEDAGOGIE :</u>			
1- existence d'un système de formation continue des formateurs de la FP initiale du secteur considéré : - oui (préciser) - non 2- existence d'un suivi pédagogique des formateurs de la FP initiale dans le secteur considéré : - oui (préciser) - non		ion effective de la formation continue des formateurs ? nnement effectif du système de suivi pédagogique ?	
Autres indicateurs spécifiques au projet :			